



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

illettrisme

Question écrite n° 3180

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les futures écoles supérieures du professorat et de l'éducation qu'il envisage de créer pour assurer la formation des enseignants. Il souhaite notamment savoir si ces nouvelles structures auront parmi leurs objectifs prioritaires de donner à nos futurs enseignants des méthodes pédagogiques éprouvées pour l'apprentissage de la lecture, en s'appuyant notamment sur le tutorat d'enseignants expérimentés et reconnus pour leurs résultats en la matière. L'illettrisme est en effet un véritable fléau, qui touche 3,1 millions de personnes en France, et notamment les populations les plus fragiles.

Texte de la réponse

La formation des maîtres a été au cœur du débat national sur l'école qui vient de s'achever. Dans son discours du 9 octobre 2012, en clôture de la concertation sur l'école, le Président de la République a réaffirmé sa volonté de créer « des écoles supérieures du professorat et de l'éducation, autour de l'idée de professionnalisation » avec une « vraie place pour les stages pratiques ». Cette volonté s'exprime dans le projet de loi d'orientation et de programmation pour l'école qui a été présenté au conseil des ministres du 23 janvier 2013. Dans ce cadre, la question des méthodes pédagogiques et de leur efficacité est centrale. Les écoles supérieures du professorat et de l'éducation n'ont pas pour objet de limiter la liberté pédagogique, inscrite dans la loi, mais de mettre en place une véritable formation initiale et continue permettant d'éclairer l'enseignant dans ses choix sur des bases solides et scientifiquement éprouvées. Le travail collégial qui facilite la mutualisation des pratiques pédagogiques efficaces et l'accompagnement des enseignants par des experts pour la mise en œuvre des réformes sont étroitement liés. L'apprentissage de la lecture, qui trouve ses racines dans les enseignements de l'école maternelle et débute au cours préparatoire sera l'objet d'enseignements importants inscrits dans la formation des maîtres du premier degré. En effet, la prévention de l'illettrisme commence par un apprentissage de la lecture efficace et systématique dès le début de l'école primaire. De nombreuses recherches, tant en France qu'à l'étranger ont permis de définir des orientations claires et éprouvées, déjà inscrites dans les programmes. Des travaux récents, notamment dans le domaine des sciences cognitives, ont apporté un éclairage nouveau sur les démarches pédagogiques à mettre en œuvre à l'école. Ces travaux ont d'ores et déjà été présentés lors d'un récent séminaire du programme national de formation de la direction générale de l'enseignement scolaire. C'est sur ces bases, solides et reconnues, que les futures écoles supérieures du professorat et de l'éducation pourront concevoir des parcours de formation articulant des données scientifiquement validées, les expérimentations de mise en œuvre pédagogique auxquelles elles ont donné lieu et la pratique personnelle progressivement accumulée au cours des stages.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3180

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 août 2012](#), page 4775

Réponse publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1892